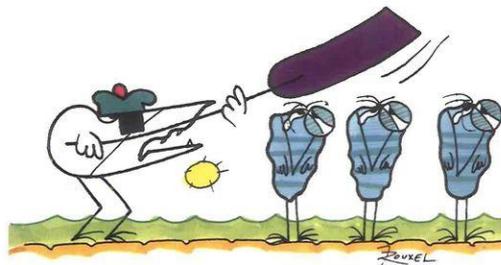


C'EST PAS LA BAMBOCHE

A Roanne, le 28 octobre 2022

La devise Shadok de la semaine



POUR QU'IL Y AIT LE MOINS DE
MÉCONTENTIS POSSIBLE IL FAUT TOUJOURS
TAPER SUR LES MÊMES.

Cela fait maintenant des mois que le moral des troupes est en chute libre sur le CD de Roanne.

Les raisons sont multiples, la rémunération insuffisante, la dernière fusion des grilles surveillants/brigadiers, l'isolement des agents, l'effectif famélique et ce métier qui perd de plus en plus de sens.

Il y aura bientôt plus d'éléphant d'Afrique que de personnel en uniforme sur notre structure !!!

Devant ce constat accablant, **l'UFAP-UNSa Justice** aurait espéré un peu de mansuétude de la part de notre direction.

Que nenni, le 20 octobre, une note de service est arrivée sur nos boîtes mails avec comme titre évocateur : « organisation des mouvements sur les régimes fermés ».

On apprend pêle-mêle que le PIC doit retranscrire la liste des personnes détenues en promenade sur le registre (**double emploi avec les registres d'étage**), ouverture des cellules par vagues de 7 détenus au maximum (**pourquoi pas 2 ou 10 ?**), tous les mouvements collectifs ou individuels des personnes détenues doivent faire l'objet d'un passage sous portique obligatoire (**sans agent, c'est pas simple et le PIC doit surveiller les caméras, les ouvertures de porte et maintenant le portique ...**), le gradé de roulement fait appel à une ou des doublures d'étage pour renforcer la mise en place des mouvements lorsque les effectifs le permettent (**sans blague, avec qui exactement ???**).

L'UFAP-UNSa Justice fait remarquer que l'on ne gère pas une détention à coup de note de service !!!

Était-il judicieux de procéder à ces ajustements dans l'état actuel des choses ??

En ce moment, la tension est palpable en détention.

La gestion des cantines est catastrophique depuis le changement de marché.

Une fois n'est pas coutume, les agents sont de moins en moins nombreux et ils ont de plus en plus de travail.

Alors que nous allons passer à la phase deux des régimes de détention, on se rend compte que les détenus vont avoir de plus en plus de libertés et les agents sont de plus en plus contraints.

L'UFAP-UNSa Justice demande un vrai projet d'établissement qui favorise le travail des agents et non pas le confort de la population pénale.

L'UFAP-UNSa Justice demande inlassablement la possibilité de travailler en groupe.

L'UFAP-UNSa Justice une présence quotidienne !

